

Concours

FEE

Section/Option

R0000

Epreuve

J02

Matière

0430

Depuis une dizaine d'années en France, les bibliothèques opèrent un virage vers la bibliothèque troisième lieu, concept américain des années 1980, déjà très répandue dans les pays anglo-saxons et d'Europe du nord. La bibliothèque devient un lieu social, de convivialité, qui cherche à s'insérer dans la politique culturelle et sociale de sa localité. Elle s'ouvre à tous et s'éloigne des clichés de lieu réclus où seuls les érudits peuvent entrer. L'espace s'ouvre et la bibliothèque tente et cherche alors à mettre son patrimoine documentaire, ses collections, à la portée de tous les publics, anciens lecteurs ou nouveaux. Cependant, quels peuvent être les modalités et contraintes d'une telle politique d'ouverture ? Nous venons dans un premier temps que cette ouverture se traduit par une réorganisation de l'espace, de la politique documentaire et culturelle de la bibliothèque pour ensuite nous intéresser aux moyens technologiques utilisés et exploités. Enfin, nous venons que des contraintes et difficultés subsistent, notamment de conservation, humaines et budgétaires.

Afin de mettre son patrimoine documentaire à la portée de tous les publics, la bibliothèque doit, avant de mettre des activités ou de repenser sa politique d'acquisition par exemple, repenser son lieu, son espace. Est-elle assez grande pour les publics qu'elle veut viser ? Qu'envisagent-ils à l'aise pour



y lire, y étudia voire tout simplement s'y amuser ?  
Plusieurs villes se dotent actuellement de nouvelles  
bibliothèques municipales et médiatiques, par exemple,  
la Bibliothèque Alexis-de-Torquville ouverte à Caen  
début <sup>2014</sup> janvier. Les collections courantes y sont conservées  
dans un même et vaste espace éclairé de jour et  
d'autre par de grands baies vitrées. Ici aussi, les  
accès sont élargis, les mobiliers repensés pour faciliter  
l'accès aux ouvrages à tous, notamment les publics  
handicapés. Des espaces détente sont aménagés pour  
s'asseoir, boire un café et consulter une revue en libre  
accès. Concernant les bibliothèques universitaires et  
de recherche, un plan d'ouverture a été mis en place  
en février 2016 par le ministère de l'éducation nationale  
et de l'enseignement supérieur et de la recherche.  
Les horaires d'ouverture sont étendus en fin de  
journée ainsi que le week-end. De nouveaux  
espaces de travail comme les learning centers sont  
mis en place afin de favoriser le travail en groupe  
et un accès facilité aux collections pour les étudiants.  
Les bibliothèques ~~municipales~~ publiques ne sont pas en  
reste avec l'ouverture le dimanche de plusieurs  
bibliothèques municipales de la ville de Paris et surtout  
le chef de file, la Bibliothèque publique d'information  
ouverte depuis 1977 jusqu'à 22 heures.

Orner le lieu est une chose mais comment présenter  
et faire découvrir le patrimoine documentaire ? Des  
activités sont proposées tels des ateliers d'écriture autour  
d'une œuvre, des conférences amicales des expositions.  
Une exposition peut être l'occasion de présenter sur  
une table les dernières acquisitions ~~ou les~~ mais aussi  
de faire découvrir des réserves de documents précieux, des  
fonds patrimoniaux peu consultés et consultés en  
raison de leur fragilité. Lors des journées portes-ouvertes  
en janvier 2017 ~~du site de~~ du site Richelieu,  
les départements spécialisés de la Bibliothèque  
nationale de France ont exposé plusieurs  
chefs-d'œuvre de leur collection <sup>leur</sup> comme la



Didactique de l'Institut national d'histoire de l'ont  
apprise photographies et manuscrits en vitrine.  
L'ouverture passe également par de nombreux ponts  
novich, en favorisant notamment des publics empêchés, par  
exemple, des didactiques municipales prêtent des collections  
à des hôpitaux ou encore le partenariat de la  
Didactique départementale de l'Hérault avec la  
prison et centres pénitentiaires du département.

Si la Didactique s'ouvre, tout son patrimoine  
documentaire n'est pas forcément toujours accessible  
en libre accès. De plus, malgré tous les moyens  
opposés par les équipes de la Didactique, certains publics,  
pour des raisons de santé ou d'éloignement, ne peuvent  
se rendre en Didactique. Différents moyens techno-  
logiques sont mis en place et le plus important et  
de plus en plus incontournable est la numérisation  
des fonds documentaires. Plusieurs didactiques se  
dotent de didactiques numériques afin de diffuser  
des fonds les plus souvent fragiles et donc très peu  
consultables sur place. En tête de file, la Didactique  
numérique de la BnF, Gallica, mise en place à la  
fin des années 1990. Y sont consultables des œuvres  
fondées dans le domaine public, imprimées, fonds  
iconographiques... ainsi que celle de multiples partenaires.  
De plus, avec le programme magique. Recherche, la BnF  
exporte Gallica l'interface de Gallica auprès de  
plusieurs didactiques, la première est Numistria,  
la Didactique numérique de la Didactique de Strasbourg.  
Au niveau européen, la grande Didactique numérique  
Européenne présente et regroupe les fonds de plusieurs  
didactiques numériques européennes.  
D'autres moyens techniques et technologiques de valorisation  
des collections existent comme la reproduction de docu-  
ments, la création de livres numériques, si l'ouvrage  
demande et dans le domaine public, ou encore  
l'utilisation des réseaux sociaux comme outils  
de diffusion et de partage.



Malgré tous les moyens mis en œuvre, plusieurs difficultés et contraintes subsistent avec des moyens humains et financiers insuffisants. En effet, le budget pour l'accès aux petits emplacements représente dans certains districts moins de 1% du budget annuel. Peu de partenariats sont engagés. Un manque de moyens humains nuit très souvent dans la revendication et contraintes énoncées. Par exemple, la récente manifestation de personnes de plusieurs districts municipaux de Paris contre l'ouverture dominicale avec un nombre d'employés insuffisant.

Une autre contrainte de taille est celle de la conservation des fonds, notamment pour les documents les plus anciens. Un document est souvent emprunté, lu, puis il y a des dégradations volontaires ou non. Il doit être alors réparé ou remplacé. Un document du fonds patrimonial lui est irremplaçable. Il doit être manipulé avec précaution et le moins souvent possible. Une document iconographique ne peut être exposé longtemps à la lumière. La solution serait peut-être alors de tout numériser afin que tous les fonds, anciens notamment, soient accessibles et consultables partout et tout le temps. Mais cela représenterait un coût non négligeable en matière de numérisation, de mise en ligne et de stockage des données numériques quand on voit par exemple que la bibliothèque numérique de l'INHA est riche de 15 000 documents, soit un petit pourcentage face à la richesse de ses collections patrimoniales. Des contraintes techniques ou techniques existent encore des contraintes budgétaires et humaines avec un manque de personnel et souvent un manque de personnel qualifié.

Enfin, malgré cette politique d'ouverture des collections et donc des espaces peut être plus attendue que prévue. La médiathèque Puzzle de Thionville a été victime de son succès. Certains de ses espaces ont dû être repensés voire supprimés au profit d'autres par les usagers.



Concours section : BIBAS EXTERNE CLASS.SUPERIEURE BIBAS EXTERNE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : A000005006

Nombre de pages : 8

Concours

FEE

Section/Option

R00000

Epreuve

102

Matière

5430

Ainsi, nombre de sigillogues s'effaçant d'œuvre  
Ces patrimoine documentaire à la portée de tous  
sans tenir compte du milieu social, du niveau  
culturel ou encore d'un handicap, les de nouveaux  
espaces, de nouveaux médiums, des activités de  
plus en plus développées et renouvelées, les sigillogues  
s'ouvrent et s'éloignent de cette vieille image  
d'un lieu fermé où le silence règne. L'ouverture  
du patrimoine, des collections, et donc des sigil-  
logues s'inscrit dans un mouvement plus large  
né dans les années 1950 qu'est l'apogée. Le  
libre accès des documents, de l'information, que  
celle-ci soit accessible par tous. Un mouvement  
reprend grandissant avec l'ordinateur et l'ouverture  
des données publiques à tous, afin que chacun puisse  
s'approprier et exploiter les connaissances mises à





